

## Motion : Adaptation des heures d'éclairage public

En novembre 2018, le Conseil général de la commune de Val Terbi acceptait une motion visant à moderniser notre éclairage public. Celle-ci demandait au Conseil communal d'éteindre l'éclairage public à certaines heures de la nuit. L'objectif était de réaliser des économies d'énergie tout en favorisant la biodiversité nocturne. À notre connaissance, la commune de Val Terbi fut la première commune du canton du Jura à initier une telle démarche, affirmant ainsi son rôle pionnier en matière de durabilité.

**Les auteurs de cette motion adhèrent pleinement à cette politique,** étant aussi membres de la commission « Bâtiments et Energie » mise en place par la commune.

Après plusieurs années de mise en œuvre, le système est désormais opérationnel et les citoyens peuvent constater son fonctionnement. Le Conseil communal avait opté pour une technologie LED dotée de fonctions « intelligentes », programmable et évolutive selon les besoins.

Aujourd'hui, la motion ne remet pas en cause la durée d'extinction, mais propose quelques **ajustements ciblés** : l'activation du système par détecteur à certaines heures. Car si les économies d'énergie sont essentielles, elles doivent rester compatibles avec le confort et la sécurité des habitants. Ces adaptations mineures permettront de renforcer l'adhésion citoyenne et de valoriser encore davantage l'innovation locale.

Cette demande s'appuie sur des retours de citoyens ainsi que sur plusieurs interventions déjà formulées au Conseil général (Interpellation P. Cerf, 21.6.2022 ; Question écrite G. Friche, 7.11.2023). Actuellement, en semaine, l'éclairage est coupé dès 23h sans réenclenchement par détection. Une adaptation est nécessaire afin que, par exemple, un citoyen rentrant d'un match du HCA en transports publics puisse regagner son domicile en toute sérénité. De même, certaines activités associatives ou culturelles, parfois fréquentées par des aînés, se prolongent au-delà de 23h, tout comme l'ouverture des restaurants.

### La motion demande au Conseil communal :

1. D'adapter le paramétrage de l'éclairage « intelligent » afin que le réenclenchement par détection reste actif jusqu'à l'arrivée du dernier bus parcourant le Val Terbi, soit approximativement jusqu'à 0h30 en semaine.
2. De vérifier que le paramétrage du week-end est déjà aligné sur les horaires des bus, selon le même principe.
3. D'inviter le fournisseur BKW à présenter au Conseil général l'état de situation du projet, du fonctionnement actuel, ainsi que les possibilités de paramétrage et l'évolution du système lors d'une prochaine séance.

Les motionnaires estiment que ces modifications, bien que mineures, permettront d'exploiter pleinement la technologie installée, de rassurer les citoyens se déplaçant à pied ou à vélo durant ces plages horaires, et qu'elles n'auront qu'un impact négligeable sur la consommation électrique et la faune, l'éclairage restant globalement éteint.

Eric Schaller, Groupe « Centre et sympathisants »

E. Schaller

Damien Voisard, Groupe VTE, « Val Terbi ensemble », co-auteur

Cloris

Aldous

Bal  
Dj  
Cec  
Bera  
H. Wettw  
MMW